



Motion pour la transformation définitive de la rue du Fossé en zone piétonne et cyclable

Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg,

Vu l'importance de la mobilité active, spécialement adapté en milieu urbain ;

Vu la volonté de sécuriser les infrastructures pour piéton.ne.s et cyclistes ce qui mène par conséquent à une augmentation des déplacements à pieds et en vélo ;

Vu l'accroissement constant du nombre de cyclistes en ville ;

Vu le succès de la zone piétonne temporaire dans la rue du Fossé en août et septembre 2020;

Vu l'importance de la rue du Fossé pour connecter différents quartiers de la Ville par un tracé direct ;

Vu le tracé inadapté pour cyclistes passant par la rue du Marché-aux-herbes ;

Vu la réouverture de la piste cyclable sur le Pont Viaduc le 16 septembre 2020 après sa rénovation, et faisant la liaison directe entre la Gare et la Haute-Ville en passant par la rue du Fossé, ainsi qu'avec les quartiers avoisinants ;

invite le Collège échevinal :

- **à présenter au conseil communal une réglementation de zone piétonne et cycliste bidirectionnelle définitive dans la rue du Fossé.**

*François Benoy
Conseiller communal
déi gréng Stad Lëtzebuerg*

Dépôt : 16/09/2020